Image not found or type unknown

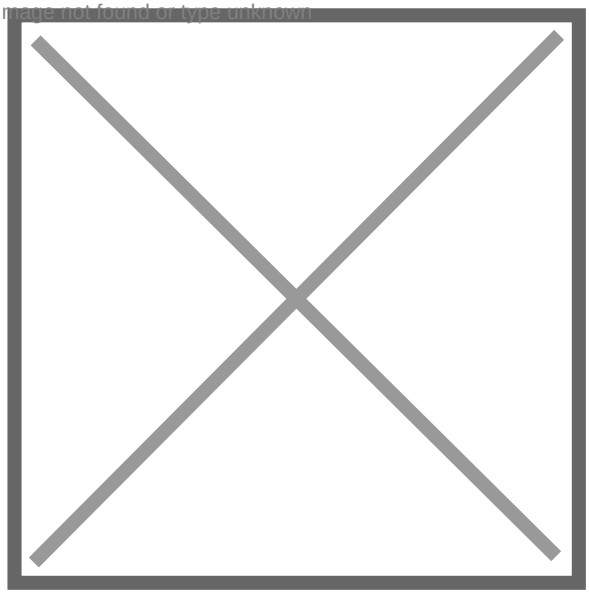

Heritage d un terrain non payer de mes parent

Par **kerekli**, le **06/06/2008** à **22:02**

maitre

mon histoire concerne mes parent,quand il etait jeune il ont fait un achat dune maison qui a ce jour,nest pas totalement payer il reste environ 80000euros.
je ne suis pas la seul de cette union il y a ma soeur et on ce posais la question,
qui allait payer le terrain quand il ne seront plus la?
Si cette dette me revenai a moi et ma soeur ,jaurais aimer savoir ce que je pouvais faire pour ne pas avoir a payer cela jai un enfan a charge bientot un deuxieme et je ne veut pas erite de cette dette.
je vous remercie davance .
veuiller recevoir mes salutation distinguee .

Par **Jurigaby**, le **06/06/2008** à **22:25**

Bonjour.

Sans doute que vos parents ont pris une assurance décès pour le crédit donc psa de soucis, vous n'aurez rien à payer.

Si non, la dette sera remboursée sur la succession, et vous hériterez du terrain + les éventuelles dettes (si les comptes bancaires et les meubles n'ont pas permis de la rembourser).
Ceci étant, si les dettes sont trop importantes, vous pouvez refuser la succession.

Par **kerekli**, le **07/06/2008** à **16:33**

je vous remercie de votre reponse
pour ce qui est dune assurance cest sur qu il en ont pas fait et pour les meuble il ont pas grand chose il sont tout deux rmiste et sur tutelle
Donc je pense que sa va toutnous tombe decu cest une sommes assez importante sa fait peur!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **Jurigaby**, le **07/06/2008** à **16:39**

Bonjour.

Ben dans ce cas, il suffit de refuser la succession.. Vous n'aurez rien à payer.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés